

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 790

présenté par  
Mme Le Nabour

à l'amendement n° 670 de M. Monnet

-----

**ARTICLE 17**

Au début de l'alinéa 4, substituer à la date :

« 15 juillet 2024 »

la date :

« 15 juin 2024 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent sous-amendement propose de faire débiter la période de mise en œuvre du dispositif le 15 juin 2024 plutôt que le 15 juillet.

Il ne modifie pas la date de fin de la période, fixée par l'amendement au 15 septembre.